

COUSANCE

Mag'

Bulletin Municipal
Février 2017





SOMMAIRE

3 Editorial

● Budget

- 4 Evolution du Budget communal 2015/2016
- 5 Des équilibres financiers de bonne qualité
- 5 Investissements 2016

● Vie Locale

- 6 Journée Citoyenne
- 6 Merci aux bénévoles
- 7 Lectures communes La fête du livre à Cousance
- 8 Fleurissement
- 10 Fête patronale en 2016
- 11 Repas des aînés
- 11 L'école de Cousance : une année sous le signe des Arts du cirque
- 12 Cérémonie en l'honneur de Louis Lautrey, écrivain combattant
- 13 Jazz en Revermont 2016 : explorer de nouveaux chemins
- 14 Salon d'automne du Revermont
- 15 27^{ème} festival de BD de Cousance Dragons et châteaux
- 16 Parcourez le Verger du Revermont
- 16 Site Web de la mairie www.mairie-cousance.fr
- 17 Agence postale communale : un service réussi
- 17 Armoiries de Cousance
- 18 Le tennis c'est reparti
- 18 Eclairons la Venelle
- 19 Participation Citoyenne
- 19 Savoir penser aux autres
- 19 Parking et benne à verre

- 20 Garantir nos réseaux d'eau
- 20 Forêt Affouage et plantations
- 21 Sécurité incendie : protection renforcée
- 21 Sapeurs pompiers à l'honneur
- 22 La fontaine de la place : pas de gris pour Cousance

● Développement

- 23 Devenir propriétaire
- 24 Bilan énergétique
- 24 PLU bientôt la dernière phase
- 25 Mieux connaître le patrimoine communal
- 26 Maison de retraite de Bian : conserver la qualité du service public
- 28 La réhabilitation de l'espace de loisirs « En Lune » engagée
- 29 Entrée Nord
- 30 Cap à l'Ouest
- 31 Résidence Séniors

● Vie associative

- 32 Relais Assistantes Maternelles Itinérant
- 32 L'amicale des donneurs de sang
- 33 Festival Théâtre sur un Plateau

● Interview

- 34 Quand Marc Fassy raconte les Cousançois...

● Reportage

- 35 Cousance à l'heure du Carnaval

38 Mairie pratique



Mairie de Cousance

87 grande Rue
39190 COUSANCE

Tél. 03 84 85 90 21
Fax : 03 84 85 95 13

mairie.cousance@orange.fr
www.cousance.com

Horaires

Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Le vendredi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi :
de 9 h à 11 h 30
(sauf périodes de congés).

Directeur de la publication :
Christian BRETIN
Rédacteur en chef : Philippe ROUX
Rédaction : Christian BRETIN, Philippe
ROUX, Dominique PUTIN, Bernard POLY,
Nathalie COLONZET
Photographies : Mairie de cousance,
Associations, Fotolia
Conception : Ly-D, www.ly-d.fr
Impression : PLESSY, 74 rue Saint Désiré,
BP 10818, 39008 Lons-le-Saunier Cedex
Tirage : 800 exemplaires
Distribution : Mairie de Cousance

Le mot du Maire

Chères Cousançoises, chers Cousançois,

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver autour de ce nouveau Cousance Mag et vous présente mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Je vous invite à la lecture de ce bulletin municipal afin de revenir sur les événements qui tout au long de l'année écoulée ont animé notre vie cousançoise.

Vous pourrez aussi découvrir nos projets qui seront prochainement mis en oeuvre, tous résolument tournés vers l'avenir, mais auxquels nous avons voulu donner du sens, car ils sont l'expression de nos réalités quotidiennes.

À ce titre, je souhaiterais vous rappeler les axes de développement que j'entends donner à notre commune de Cousance, et qui se déclinent à travers plusieurs critères fondamentaux mais complémentaires.

- Tout d'abord il convient de favoriser le développement économique et commercial qui est source de démographie et de ressources fiscales pour notre collectivité.

- Ensuite l'urbanisme doit se mettre en oeuvre de façon harmonieuse et pertinente.

- Enfin nous devons introduire davantage d'activités culturelles, sportives et de loisirs qui sont des éléments moteurs pour l'épanouissement des Cousançoises et des Cousançois.

Ces objectifs doivent se réaliser évidemment dans le cadre d'une gestion rigoureuse et maîtrisée des dépenses tout en ayant le souci de la mise en oeuvre de mesures permettant la sécurité des personnes et des biens.

Enfin dans ce Cousance Mag nous avons souhaité non sans émotion plonger dans notre histoire en exhumant un événement festif ô combien important qui a animé notre commune durant plus d'une décennie : c'était le Carnaval de Cousance.

Parce que notre histoire est ancrée, il nous appartient tous ensemble d'écrire notre avenir.



Christian BRETIN

Evolution du Budget communal 2015/2016

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL

2015 613 950 €

2016 624 151 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL

2015 956 427 €

2016 918 218 €

Investissements 2016

Dépenses d'investissements

DÉSIGNATION	MONTANT
Acquisition frais compris parcelles «En Grand Marchand»	126 721,39 €
Solde éclairage parking cimetièrre	441,94 €
Travaux forestiers	5 582,06 €
Panneaux affichage kiosque Place du Marché	5 352,00 €
Verger du Revermont (hors subvention : 3000 € en cours)	13 616,09 €
Maîtrise d'œuvre entrée Nord	2 217,60 €
Nouveaux pots de fleurs	3 911,26 €
Bornes fontes et installation Grande Rue	3 515,78 €
Fresque fontaine Place du Marché	1 500,00 €
Maîtrise d'œuvre Cap à l'Ouest	12 054,28 €
Blason en pierre mairie	300,00 €
Alarme incendie, chauffage, désenfumage, électricité gymnase	6 876,60 €
Acquisition frais compris ex bâtiment RECEVEUR	10 973,80 €
Démolition ex bâtiment RECEVEUR et travaux maçonnerie	30 696,00 €
Téléalarme ascenseur Grenette	1 560,00 €
Réfection logement ancienne Poste	15 043,11 €
Solde achat la Gare frais compris	87 514,48 €
Mise aux normes cloches, horloge et parafoudre église	6 146,40 €
Chaudière restaurant La Cigale et le Fournil	5 758,80 €
Honoraires requalification Zone de Loisirs en Lune	6 477,00 €
Banne agence immobilière	1 364,76 €
Accessibilité Agence Postale Communale	264,00 €
Solde court de tennis	3 502,65 €
réfection éclairage chapelle Notre Dame	1 356,00 €
Sinistre effraction Agence Postale Communale (avant remboursement par assurance)	9 954,76 €
Eclairage public Rue Charrières Barras	1 002,38 €
Citerne incendie Rue des Rosiers (subvention 40 % non comprise)	9 979,44 €
Citerne incendie Rue des Ecoles (subvention 40 % non comprise)	41 272,27 €
Panneaux réserves incendie	683,47 €
Extincteurs	295,50 €
Miroirs de signalisations	1 071,51 €
Barrières stade et chemin du Petit garde	1 021,68 €
Panneaux Notre Marché	536,52 €
Ordinateur secrétariat	1 371,41 €
Ecran projection Grenette	546,00 €
50 tables	3 066,00 €
Armoire bureau adjoint	462,55 €
Pupitre et micro	1 098,72 €
3 sièges visiteurs	213,95 €
Cendriers et poubelles	770,18 €
10 drapeaux français	157,08 €
TOTAL	426 249,42 €

Des équilibres financiers de bonne qualité

Nos dépenses de fonctionnement qui constituent en quelque sorte notre « train de vie » sont bien maîtrisées et n'ont augmenté que de 1.60 % en 2016 par rapport à celles de 2015. D'ailleurs, notre dépense de fonctionnement moyenne par Cousançois se situe en deçà de celle observée au niveau des communes de tailles identiques à la nôtre.

Quant à nos recettes de fonctionnement elles sont en diminution de près de 4 % tirées essentiellement par la baisse importante des dotations de l'Etat conformément au plan de réduction des aides à l'égard des collectivités locales.

L'écart entre nos recettes et dépenses de fonctionnement nous permet ainsi de dégager un excédent de 294 067.00 € qui constitue notre capacité d'autofinancement et qui sera versé au profit de nos investissements 2017.

Cet élément fort constitue un point positif qui traduit une gestion rigoureuse de notre budget.

Pour ce qui concerne maintenant nos dépenses d'investissement 2016, l'état ci-contre vous permettra de constater et en toute transparence la nature et l'intégralité de celles-ci.

Journée Citoyenne

La journée citoyenne 2016 a confirmé le succès de la première édition.



La Journée Citoyenne est l'occasion pour tous les Cousançois volontaires, quelque soit leur situation, leur âge ou leur origine de devenir acteur pour le bien commun afin de réaliser des travaux destinés à améliorer le cadre de vie de notre commune.

La Journée Citoyenne 2016 a confirmé le succès de la première édition. Ce sont en effet plus de 150 habitants de tous âges qui ont participé à cette deuxième mobilisation pour embellir notre commune.

Nettoyage en tout genre, maçonnerie, peinture, plantations : des tâches diverses et variées comme un atelier de couture

ou la construction du chalet du Verger du Revermont ont pu être mis en oeuvre. Pas de grosses et de petites tâches ! Toutes les compétences ont été utiles pour notre collectivité.

Les travaux préparés par l'équipe technique communale ont été réalisés dans la bonne humeur et la convivialité.

Le repas du midi et puis l'apéritif du soir ont permis à chaque groupe d'expliquer fièrement sa propre réalisation et de terminer cette belle journée dans une ambiance chaleureuse et festive. Chacun est reparti avec le sentiment que cette journée avait été trop courte, tant la fraternité était palpable.

Au-delà de la réalisation des travaux utiles à tous, la Journée Citoyenne a permis des rencontres intergénérationnelles, et aussi pour certains de faire connaissance avec des personnes parfois proches et pourtant inconnues. Un bel exemple de cohésion sociale !

Forte de ce nouveau succès, la municipalité a prévu une troisième journée qui sera organisée le samedi 27 mai 2017.

Nous vous attendons encore plus nombreux.

Merci aux bénévoles

Le bénévolat à Cousance est particulièrement remarquable à travers les différentes associations qu'elles soient en lien avec le sport, les loisirs ou la culture.

Lorsqu'il s'agit pour notre commune de faire appel aux bénévoles pour distribuer les colis de Noël à nos aînés ou bien pour participer à l'opération Brioches en faveur des personnes handicapées mentales, on constate une véritable spontanéité parmi nos habitants pour exercer ces missions qui traduisent l'altruisme et la générosité.

La traduction en chiffres de ce bel engagement est éloquent : 427 Brioches commercialisées en 5 jours et 96 colis de Noël remis à nos aînés en 3 jours.

Le volume conséquent de ces contacts à forte dimension relationnelle est l'expression d'une vraie solidarité. Merci à tous !





Lectures communes

La fête du livre

à Cousance

Il semble bien que nos « Lectures communes » s'installent comme un événement incontournable de l'été à Cousance !

Et c'est une belle satisfaction pour les bénévoles qui s'engagent dans cette action avec sérieux, conviction et surtout beaucoup d'enthousiasme. Les Cousançais ont bien compris que cette action de promotion de la lecture n'est pas destinée à quelques initiés mais qu'elle se veut avant tout être une fête qui crée du lien, qui rassemble, qui réjouit, qui émeut, qui étonne, qui interroge, qui fait chanter et même danser !

Une nouvelle fois les bénévoles de quatre associations se sont rassemblés pour vous proposer cet événement original. Il s'agit de L'ALVE (également organisatrice du Festival BD), Itinéraires et Découvertes, Coup de théâtre, l'UCAI ainsi que Lire et faire lire et bien sûr notre bibliothécaire. D'autre part, notre Municipalité apporte tout son soutien à ces associations qui oeuvrent à l'animation de notre commune. Le succès de cette action revient aussi aux habitants de Cousance qui ouvrent avec une grande générosité leurs jardins

à cette occasion. Qu'ils en soient une nouvelle fois remerciés.

L'animation 2016 dont le thème était « Contes et légendes de Bourgogne Franche-Comté et autres racontottes » a été très riche : ouverture en musique et chansons autour de « l'arbre à livres » réalisé par une famille bénévole, lectures-apéritifs et repas partagés, annonces au tambour, déplacements en calèche, lectures théâtralisées avec confection d'un magnifique costume de crocodile. Et bien sûr des lectures : des contes, des légendes mais aussi des « racontottes » parfois empreintes de gauloiserie qui n'étaient pas sans rappeler les histoires qui se racontaient autrefois dans les veillées. En amont de ces lectures, deux universitaires étaient venus nous parler des légendes de notre Revermont et du rôle social du conte. Deux spectacles de grande qualité ont également enrichi ces deux journées avec « Flodoberte et Mélisende » puis « La fée bûcheronne ». Enfin, une guinguette avec

le groupe « Captain Java » a réuni et fait danser sur la place du Marché les Cousançais et des habitants des villages voisins.

Cette année, rendez-vous les 22 et 23 juillet pour la 3^{ème} édition des Lectures communes avec comme thème « le voyage ». Vous êtes cordialement invités à notre première réunion d'information qui se tiendra le jeudi 2 mars à 20h à la Maison de Frères.

Et bien sûr, si vous disposez d'un jardin pour nous accueillir, ne manquez pas de nous le faire savoir.

Nous accueillons toutes les bonnes volontés qui veulent participer à cette belle aventure, que ce soit pour lire ou pour nous aider de quelque façon que ce soit !

Renseignements en mairie ou 06 47 23 81 90.







Fleurissement

Fleurir et embellir notre commune est un but que l'équipe municipale s'est fixé.

Ainsi pour l'atteindre nous avons souhaité définir des priorités qui ont été les suivantes :

-Moderniser les supports que sont les jardinières et les pots.

-Varier les plantes et les fleurs en évitant les traditionnels géraniums souvent trop consommateurs d'eau.

-Rechercher de nouvelles couleurs en favorisant la mixité des variétés.

-Concentrer le fleurissement vers les secteurs les plus fréquentés.

Aussi ces nouveautés ont-elles été remarquées par le Jury et le Conseil Départemental, puisque notre commune de Cousance s'est vu remettre le 1^{er} prix dans la catégorie des Communes de 1000 à 5000 habitants avec la proposition pour une fleur.

Ce beau résultat est l'expression de la reconnaissance et l'engagement de notre municipalité, mais il récompense aussi le talent enthousiaste de tous les acteurs, bénévoles ou employés communaux qui ont su par leur imagination féconde mériter ces prix.



Fête patronale en 2016



Le premier week-end de septembre a connu une animation particulière grâce à la traditionnelle fête foraine : retraite aux flambeaux, jeux pour les enfants, concerts, apéritif concert, feux d'artifice...

La nouveauté cette année a consisté, vous l'avez remarqué, en un changement d'implantation des manèges. Ils se sont en effet déplacés sur le grand parking de l'école : la place de la gare ne correspondant plus aux normes de sécurité, entre la voie ferrée et deux routes très fréquentées.

Ce nouvel emplacement a d'ailleurs été apprécié par les Cousançois.

Enfin, ce sont 220 Cousançois, toutes générations confondues, qui ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un repas

élaboré par le Restaurant de la Gare et dont le service était assuré par les adhérents de l'association de basket.

Une fois encore, la décoration des tables a suscité l'admiration de tous. L'ambiance musicale, aux accents de musique tzigane, assurée par le duo Leskov a apporté une touche originale à ce beau moment de rencontres conviviales.



Repas des aînés

Samedi 20 novembre à la salle de la Grenette, le maire Christian Bretin, l'équipe municipale et le CCAS ont accueilli, avec une attention particulière, les aînés de la commune, afin de participer au repas offert par la municipalité et le CCAS.



Il est un événement marquant dans le programme des festivités de la commune. 84 aînés âgés de 75 ans et plus ont répondu à l'invitation.

Lors du discours d'accueil Christian Bretin, le maire a exprimé sa satisfaction de partager ce repas avec les aînés en ayant une pensée pour ceux qui étaient dans l'impossibilité d'assister à ce traditionnel moment de rencontre. Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, un colis leur a été distribué pour Noël.

Ce moment simple et convivial a permis à chacun d'échanger bon nombre de souvenirs. A en croire les invités, ce fut un instant très agréable comme une parenthèse apaisante loin des tumultes de l'actualité. Et puis quoi de mieux, pour digérer, que quelques pas de danses !

C'est en effet au son des chansons interprétées par le groupe « le p'tit bal du Doubs » que les aînés ont pu ensuite danser, chanter et se divertir durant l'après-midi.

Une très bonne journée passée entre amis dans une ambiance chaleureuse.

L'école de Cousance : une année sous le signe des Arts du cirque

L'école de Cousance fait partie des plus importantes du département : en effet ce sont plus de 200 élèves qui la fréquentent répartis en 9 classes dont 1 classe ULIS qui accueille des élèves en difficulté.

Locaux et activités périscolaires sont gérés par la Communauté de Communes. Elle subventionne aussi les activités sorties et spectacles à raison de 45 € par élève. L'école bénéficie également de l'aide précieuse des parents d'élèves : parents et enseignants se mobilisent tout au long de l'année pour venir en aide à la coopérative scolaire.

Ainsi cette année, le bénéfice des ventes de bulbes, de chocolats, des photos de classe et bien sur la kermesse de l'école ont rapporté des bénéfices destinés à financer différents projets.

Cette année l'équipe enseignante avait décidé de lancer un grand projet de travail sur les «Arts du cirque ».



Ainsi pendant 6 mois toutes les classes ont bénéficié de cours d'apprentissage alliant la jonglerie, l'équilibre et la prise de risques. Ces cours étaient placés sur la férule de Mme Elëna Maitre ancienne professionnelle du cirque de Moscou. Le point d'orgue de ce projet fut un grand spectacle fin juin au gymnase de Cousance qui a réuni plus de 400 personnes.

Quand aux 3 classes de cycle 3 et dans le cadre de l'Euro foot 2016 un grand tournoi baptisé « Festi-foot » a été organisé par le district du Jura et le Club du Sud-Revermont.

L'année scolaire s'est achevée dans la bonne humeur avec la kermesse organisée par les parents d'élèves.

Cérémonie en l'honneur de Louis Lautrey, écrivain combattant

Année des batailles de Verdun et de la Somme, 1916 fut aussi celle de la reconnaissance du rôle des écrivains combattants. En effet, en décembre 1916, le Prix Goncourt fut attribué à Henri Barbusse, pour son roman « Le feu ».



Depuis 1914, le groupe qui allait se constituer après-guerre, en « Association des écrivains combattants », avait commencé le recensement des écrivains tombés au champ d'honneur, dont les plus connus étaient Charles Péguy et Alain Fournier. De 1924 à 1926, l'Association publia une Anthologie des écrivains morts à la Guerre en cinq volumes. Ils sont au nombre de 560 et depuis 1927, les noms de ces 560 écrivains figurent sur des plaques de marbre apposées sur les murs du Panthéon.

L'Association des écrivains combattants et le Souvenir français ont souhaité replacer, dans l'actualité, chacun de ces hommes à qui la guerre a interdit d'exprimer pleinement leur génie. L'un d'entre eux, Louis Lautrey (1864-1915) officier, historien et poète, mort au Champ d'honneur le 31 mars 1915 au Bois-le-prêtre, était originaire de notre commune. Son nom figure lui aussi au Panthéon.

C'est pourquoi la municipalité a répondu favorablement à la proposition d'hommage à cet écrivain natif de Cousance et le faire ainsi mieux connaître de ses habitants.

Deux jours après une belle cérémonie nationale au Panthéon, une cérémonie simple mais émouvante a donc été organisée au Monument aux morts. Des élèves : Arthur, collégien, ainsi que Benjamin, Arthur, Lola, Lou, Marouane du CM2 de la classe de Monsieur Beaulaton ainsi que Marie-Ange Gontara ont lu des pages extraites de l'oeuvre de Louis Lautrey.

On notait la présence de Madame Mathieu-Coron, très investie auprès des CM2 pour le concours des « Petits artistes de la mémoire », les classes de Messieurs Beaulaton et Putin, les Anciens combattants, les Sapeurs-pompiers, la clique ainsi que des habitants de Cousance et Messieurs Prost-Lautrey, les petits-fils de Louis Lautrey. Tous ont repris la Marseillaise interprétée par le Choeur du Bon pays avant de se retrouver à la Grenette pour le verre de l'amitié.

Bien entendu il n'a jamais été dans nos intentions d'établir une quelconque hiérarchie dans nos morts pour la France : tous nos Poilus cousançois méritent naturellement la même considération et le même respect de notre part et sont honorés comme tels chaque 11 novembre.



Louis Lautrey, jeune St Cyrien



Louis Lautrey, peu de temps avant sa mort



Jazz en Revermont 2016 : explorer de nouveaux chemins

« C'était notre objectif, explique le président de l'association Michel Guillot. Faire du jazz et de cette quinzième édition, un moyen de rencontres et d'échanges tous azimuts. Sud-Revermont doit devenir un carrefour autant géographique que musical. »

L'idée était de se recentrer sur les ressources locales : musiciens locaux, mais de renommée internationale auxquels s'agrègeraient des amateurs jurassiens et des enfants. L'introduction d'une centaine de choristes ajoutait à cette mosaïque musicale. Pour incarner ce mélange des styles, « Jazz en Revermont » s'est tourné vers Aurélien Joly, trompettiste remarqué, pour être parrain du festival. A ses côtés, Frédérique Clerval, du conservatoire de Lons-le-Saunier et Franck Tortiller, vibraphoniste international ont apporté leurs talents pour garantir le succès de cette nouvelle orientation.

« Avec un budget d'à peine plus de 32 000 €, Jazz en Revermont a permis de sensibiliser 200 enfants en plus de la centaine de choristes et a accueilli 1400 spectateurs. Grâce aux efforts des bénévoles, des mécènes privés et publics et des artistes qui ont accepté des honoraires très raisonnables, c'est avec assurance que nous regardons déjà l'édition 2017 ! »





Salon d'automne du Revermont

Voulu par la Communauté de Communes à travers l'impulsion de notre Maire, le 1^{er} Salon du Revermont a été à l'automne une vitrine du territoire et de ses entreprises.

Nos professionnels détiennent un vrai savoir-faire et des qualités qui méritent d'être promues.

Aussi l'idée de les regrouper dans le cadre d'un salon et sur un week-end a-t-elle été mise en œuvre.

C'est un salon festif gratuit ouvert à tous les habitants qui s'est déroulé dans notre gymnase dont les capacités d'accueil en font un lieu incontournable de la vie locale. Ce salon a été une vitrine commerciale pour tous les acteurs de l'économie : commerçants, artisans, entreprises, associations, collectivités, élus.

Avec plus de 55 stands et près de 3000 visiteurs sur 2 jours, ce salon a été l'incontestable expression de la volonté des élus de porter haut la vigueur et l'image de notre beau territoire.



27^{ème} festival de BD de Cousance Dragons et châteaux

*Pour la 27^{ème} édition,
le festival de la bande
dessinée de Cousance
organisé par l'association
« Lire, voir, écouter »
et sa présidente,
Isabelle Goudot avait
pour thème
« l'Héroïc fantasy ».*



A ce genre littéraire d'origine anglo-saxon peuvent se rattacher « Le seigneur des anneaux », la Guerre des étoiles ou la Tétralogie. Ses héros s'affrontent dans un univers futuriste ou médiéval, autour d'une épopée compliquée et à tiroirs, remplie de monstres, de dragons, de magiciens, de fées.

Pas de nuances : le bien et le mal sont distincts, les bons d'un côté, les méchants de l'autre. Bien clivés. Les enfants adorent, les adultes rêvent... Un univers auquel s'apparente complètement l'œuvre de Jérôme Leroculey.

Invité d'honneur, cet auteur à l'imagination bouillonnante illustre l'affiche de cette année en faisant débouler sur Cousance une horde manifestement décidée, au grand dam d'un dragon bien peu considéré cherchant un réconfort du côté de l'église !

A ses côtés, d'autres auteurs connus : Hub ; Andreae ou Lemercier.

Dix exposants, dix-huit auteurs qui discutaient et dédicaçaient. Pas de dragon dans la salle, mais des casques, haches d'armes ou épées, prêtés par ARMEDIA de Morez. S'ajoutait à ce décor celui produit par les enfants des écoles de Cousance et d'Auissey.

En effet, comme elles le font depuis plusieurs années, les équipes éducatives ont fait participer les enfants à la manifestation et toutes les classes même les maternelles ont travaillé en amont sur le thème. Pendant les journées du salon, Patrick Goulesque faisait des dessins personnalisés et la ludothèque de Cuiseaux a proposé aussi un concours de construction Kapla où il s'agissait de réaliser la plus haute et la plus originale.



Parcourez le Verger du Revermont

Notre commune détient un patrimoine arboricole conséquent à travers des vergers souvent peu entretenus ou à l'abandon pour certains.

En effet, le savoir-faire de nos anciens en matière de greffe et de taille des arbres fruitiers n'a trop souvent pas été transmis.



L'exode de beaucoup de propriétaires vers des métiers en dehors de leur domicile, en même temps que l'évolution des habitudes alimentaires ont engendré cette lente dégradation du patrimoine arboricole.

Face à cet état de faits, notre commune de Cousance a décidé la création d'un verger que nous avons dénommé « Le Verger du Revermont ».

Cette réalisation environnementale participe à la mise en valeur et à la préservation des variétés fruitières anciennes souvent méconnues aujourd'hui, et pour certaines même en voie de disparition.

Ce "Verger du Revermont" à l'initiative de la commune de Cousance a été réalisé dans le but d'en faire profiter ses habitants. Il a bénéficié des conseils et de l'aide précieuse de l'association des Croqueurs de Pommes de la Petite Montagne.

Un cheminement piéton ludique et sinueux parcourt l'intégralité du verger et permet aux visiteurs de découvrir par le biais de panneaux signalétiques la nature et les caractéristiques de chaque variété fruitière. Un chalet aux belles dimensions permet aux Cousançois de venir s'y détendre ou

de s'exercer à l'apprentissage de la taille ou de la greffe des fruitiers. Ce sont en tout 32 arbres fruitiers représentant 26 variétés implantées qui attendent la visite des habitants.

Le "Verger du Revermont" constitue un patrimoine biologique précieux. Il représente des "archives vivantes" de variétés anciennes de fruits, et il permet d'assurer la pérennité des espèces locales et des savoir-faire qui leur sont associés.

Le "Verger du Revermont" est aussi un outil de sensibilisation pour petits et grands au cycle naturel, à l'entretien des fruitiers et à la préservation de la biodiversité. Il contribue également à valoriser notre paysage local en étant un espace récréatif, pédagogique et un lieu de détente au cœur de Cousance.



La technologie numérique prend une place de plus en plus importante dans nos sociétés et le recours à un site Internet pour notre commune était incontournable. Celui de Cousance est opérationnel depuis deux ans.

Au-delà d'une vitrine pour notre commune il se veut avant tout un espace de services aux habitants.

En effet, si ce site Internet est un allié indispensable pour promouvoir notre commune, il permet avant tout à ses habitants d'être en lien direct avec ses services. Un peu comme une mairie ouverte 24h/24, même si, et vous le savez bien, nos services vous accueillent du lundi au samedi matin inclus, selon les horaires affichés. En allant dans la rubrique « Ecrire à la mairie » vous pouvez nous laisser un message ou une question.

Les rubriques qui vous sont proposées ont pour but de vous faciliter la vie au quotidien, que ce soit dans vos démarches administratives ou vos recherches sur les associations, enfance, événements ou loisirs. Le site est aussi un lien vers la démocratie locale puisqu'il vous permet de lire tranquillement chez vous les compte-rendus de Conseil municipal ou même notre Cousance Mag !

La fréquentation est en hausse puisque nous avons dénombré 7230 visiteurs en 2015 soit 20 visites par jour et 9326 en 2016 soit 26 visites par jour.

Vous êtes particulièrement nombreux à apprécier « la revue de presse » qui vous offre le lendemain de leur parution dans la presse locale les articles concernant Cousance (Indépendant, JSL, Voix du Jura et Progrès).

Pour information, voici par ordre décroissant, les rubriques les plus visitées :

- Manifestations, événements
- Revue de presse
- Associations
- Locations salles
- Commerce, industrie
- Accueil loisirs, scolaire et périscolaire
- Rapports Conseil Municipal

Agence postale communale : un service réussi

L'enquête d'opinion que nous avons conduite dernièrement afin de mesurer le niveau de satisfaction des usagers cousançois vis à vis de la nouvelle Agence Postale Communale a été incontestablement appréciée , puisque plus de 200 questionnaires ont été complétés puis retournés pour analyse.



Ce sont en tout 13 questions qui ont été posées, avec chaque fois une place laissée aux commentaires et aux suggestions.

Le volume conséquent des questionnaires retournés nous a permis de dresser un constat qui est la significative expression des réponses et des remarques formulées.

Synthétiquement la nouvelle Agence Postale Communale apporte un satisfecit sur de nombreux critères :

- Un accès facile au centre-bourg
- Des horaires d'ouverture adaptés

- Un accueil et une disponibilité des agents plébiscités !
- Un agencement et une architecture intérieure appréciés.

Enfin à plus de 80 % la nouvelle Agence Postale Communale est préférée à l'ancien bureau de Poste « Place du Marché».

Toutefois la présence des services du Pôle d'Accueil et de Services est souvent méconnue et assez peu utilisée. Sur ce point là précisément il y a des marges de progrès à réaliser par l'intermédiaire d'une communication demandant à être développée.

Quant à l'utilisation de la tablette numérique qui permet d'accéder aux comptes bancaires des clients de la Banque Postale tout comme l'accès gratuit pour tous à internet, ce service n'est pas très utilisée. Il traduit sans doute un équipement numérique suffisant dans bon nombre de foyers.

Merci à tous ceux qui ont répondu à ce questionnaire de satisfaction, il nous est utile pour adapter au mieux nos offres et nos services.

Armoiries de Cousance



Les armoiries de Cousance que vous pouvez admirer sur la façade de notre mairie ont été réalisées par Marc Forini compagnon originaire de La Chapelle Thècle sculpteur et tailleur de pierres.

Après un voyage à Compostelle, il s'est spécialisé dans l'art médiéval .

Vous le voyez à l'œuvre sur ce cliché dans le délicat travail de la gravure de notre blason.

Le tennis c'est reparti



La restructuration de l'aire de loisirs en Lune a débuté par la réhabilitation d'un court de tennis.

Celui-ci est maintenant achevé. De plus il est tout neuf et en plus il est beau.

Au-delà de cette offre sportive nouvelle proposée à tous ceux et celles qui souhaitent s'adonner librement à la pratique du tennis, notre municipalité a souhaité favoriser l'activité tennistique à travers la création d'une école de tennis permanente.

Cette volonté qui était la nôtre a abouti puisqu'aujourd'hui le tennis à Cousance fonctionne grâce notamment à un partenariat fructueux et efficace avec le club de tennis de Saint-Amour et en particulier son talentueux président François

Genetet.

Ce sont plus de 20 adhérents qui aujourd'hui jouent au tennis à Cousance dans le gymnase l'hiver, et « En Lune » du printemps à l'automne.

Cette belle réussite tient aussi très largement aux qualités techniques et humaines du professeur Philippe Gaschard diplômé de la fédération française de tennis.

C'est un beau départ qui nous satisfait pleinement et qui augure incontestablement de futures adhésions.



Eclairons la Venelle

Rue de la Venelle subsistait depuis de nombreuses années un bâtiment ayant appartenu durant de longues années à la très honorable famille Receveur.

Cet immeuble sans perspective d'achat par un investisseur pour une réfection a été acquis par notre commune. Cela a permis de donner de la clarté à ce quartier en même temps qu'il était d'une certaine dangerosité car ce bâtiment présentait une dégradation avancée.

Cet immeuble maintenant démolie crée une transversalité qui permet de rejoindre la Rue des Écoles au Centre-Bourg.

L'espace ainsi libéré sera aménagé de façon paysagère afin de rendre ce passage pratique et ludique à la fois.





La Citoyenneté c'est aussi la sécurité avec des objectifs de moins de délinquance et moins d'incivilités.

Comme de nombreuses communes l'ont fait, à Cousance nous avons délibéré afin de mettre en place le dispositif Participation Citoyenne qui confirme son incontestable efficacité. Ce dispositif parfaitement encadré par la Gendarmerie Nationale, la Préfecture et la Mairie vise votre sécurité et votre tranquillité avant tout, et ne constitue en aucun cas une atteinte à vos libertés.

Ce sont à Cousance 22 référents citoyens de sûreté harmonieusement répartis sur l'intégralité du territoire communal qui constituent des relais pour vous apporter davantage de tranquillité et de sérénité.

Savoir penser aux autres

Nos employés municipaux constatent plutôt un mieux dans notre environnement : moins de déchets abandonnés n'importe où, de canettes jetées à la sauvette, de débris végétaux déversés en forêt histoire d'éviter le parcours jusqu'à la déchetterie.

Encore faut-il que ce souci de respecter la nature aille jusqu'à son terme. Ainsi, mettre ses bouteilles vides dans des sacs pour les porter à la benne à verre est sûrement une bonne intention, à condition tout de même d'aller jusqu'au bout et de ne pas se contenter de les déposer au pied, laissant à d'autres le soin de les vider. La photo est édifiante.

Autre désagrément, qui tend à se répéter : les déjections canines au cimetière. La municipalité va apposer prochainement



un panneau, interdisant explicitement son accès aux chiens, mais il est déconcertant de constater que le respect du cimetière n'aïlle pas de soi et qu'un tel panneau soit nécessaire ! Enfin, à la vue des nombreuses traces de pneus, rappelons aux enfants et aux jeunes que la butte du verger conservatoire n'est pas destinée à du vélocross. Un petit effort de chacun, c'est un grand mieux pour la qualité de vie de tous.

Parking et benne à verre

Où est passée la benne à verre ?

En l'occurrence, celle qui était au bas de la rue du moulin, juste avant le garage. Rassurons donc les Cousançois qui en déplorent la disparition : elle n'est que provisoire !

Elle sera replacée sur une plate forme bétonnée, à proximité du petit parking, près du pont en instance de rénovation. Ce chantier qui aurait déjà dû être engagé, est en attente d'une période plus clémente, mais devrait être achevé au début du printemps.

Rappelons à ce propos que les verres doivent être déposés dans la benne, et non à côté !



Garantir nos réseaux d'eau

Si l'eau distribuée aux robinets est de bonne qualité, tel n'est pas le cas du réseau, dont une partie est vétuste. Conséquence : sur nos dix-sept kilomètres de canalisations, de nombreuses fuites avec souvent des difficultés pour en situer l'origine.

Elles contraignent les agents municipaux à des réparations inopinées et urgentes avec le secours de la petite pelleuse, engin du parc communal très utilisé. Sa fréquence d'utilisation donne une bonne idée de l'importance du problème. Si l'eau facturée est de l'ordre de 100 000 m³, l'eau pompée dépasse largement ce chiffre et atteint 165 000 m³. La différence se perd dans la nature et le rendement ne dépasse donc pas 57%. Par comparaison, le rendement du syndicat des eaux de Beaufort est de 74% et la préconisation européenne liée à la protection des ressources et au développement durable est d'ambitionner au moins 80%. Nous en étions donc fort loin. En février, l'équipe technique a dû réparer deux fuites de 100 m³/ jour ! De véritables geysers !

Il convenait donc d'agir, et l'action a été conduite de deux manières : d'abord élaborer un schéma actualisé et complet de distribution de l'eau potable. C'était le préalable indispensable permettant d'évaluer son état, de prévoir les besoins futurs, de les mettre en perspec-

tive avec la défense incendie. Ensuite il fallait définir un programme avec un calendrier des travaux à effectuer prévoyant la mise en place de débitmètres électromagnétiques de sectorisation. De quoi s'agit-il ? Ces appareils couvrent un secteur sur lequel ils permettent de connaître les consommations journalières, mais également de déterminer l'apparition des fuites. A terme, l'objectif est d'augmenter le rendement de 20%, ce qui serait pour la commune un gain de 14300 euros annuels.

Le projet a été conçu en deux volets : d'abord le diagnostic des réseaux, mise à jour des plans, élaboration d'un schéma de distribution, programme de travaux et de maintenance, ceci pour un coût de 28000€. Ensuite la pose des débitmètres, d'un montant de 31000€.

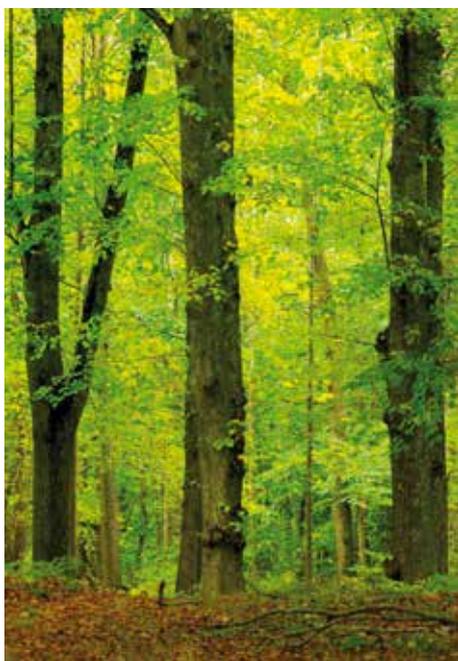
Il convient d'y rajouter l'assistance de maîtrise d'œuvre, nécessitée par le suivi de ces chantiers très techniques et réalisée par le SIDEC (Syndicat mixte d'Energie, d'équipements et de communication du Jura) en la personne d'un

ingénieur, Cedric Biegle. Son coût a été de 4134€.

Le maire qui n'a pas compté son temps dans ses démarches auprès des financeurs publics, a pu obtenir 29500€ de subventions, dont 14000 sur les 28000 du programme et 15500 sur les 31000 de la pose des compteurs, soit plus de 50% d'aides émanant respectivement de l'agence de l'eau, du Conseil départemental et de l'Etat.

Après appel d'offre, c'est l'entreprise Verdi qui a obtenu la maîtrise d'œuvre et l'entreprise Petitjean qui a exécuté les travaux publics.

Tout est aujourd'hui achevé. Cinq débitmètres de sectorisation ont été posés, 3 pour le haut service, (dont la Grande Rue) deux pour le bas service (dont les zones artisanales)



Forêt

Affouage et plantations

Depuis l'hiver 2015, la commission bois et forêt, s'était donnée 2 objectifs : recenser les parcelles susceptibles d'être proposées aux futurs affouagistes, et adapter les tarifs par comparaison aussi avec nos communes voisines. Ceci en ayant fait au préalable un travail en amont avec l'Office National des bois et forêts.

Durant l'hiver 2015/2016, 15 affouagistes s'étaient répartis les parcelles proposées. Mais l'hiver dernier a été clément, et la consommation de bois a été plus faible qu'à l'accoutumée.

Aussi, après la commission du 20 octobre 2016, seuls 5 affouagistes ont pris une coupe.

Le prix est fixé à 90 euros, comme l'année précédente. Les coupes se situant dans les bois du Séquestre ainsi qu'à la Rélasse.

Sécurité incendie : protection renforcée



En 2014, une étude réalisée par les services départementaux d'incendie et de secours pour évaluer l'état de la défense incendie avait fait ressortir des zones insuffisamment couvertes en aménagements de points d'eau.

Aujourd'hui, ces faiblesses ont été corrigées ou sont en passe de l'être. La solution la moins onéreuse consiste à établir des poteaux d'incendie sur les conduites existantes, mais celles-ci doivent offrir un débit suffisant. Cette solution a pu être utilisée sur deux sites, l'un en bas de la rue du Moulin, l'autre entre la Malatière et la rue Saint Julien pour améliorer la couverture du lotissement.

En revanche, il a fallu envisager une approche différente pour d'autres secteurs de la commune.

Ainsi, en 2016, une citerne souple et extérieure de 60m³ a été posée rue des Rosiers, une autre de 120m³ a été enterrée sur le côté est de la rue des écoles. Le coût de ces aménagements a été de 51251€, pour lequel nous avons bénéficié d'une subvention de l'Etat de 17 084 €.

L'année 2017 verra l'achèvement de ces travaux de sécurisation, pour lesquels sont prévus encore trois citernes extérieures, à l'est de la commune sur le secteur de Fléria.

L'une de 60m³ sera établie après le carrefour, à proximité de la maison Bouvard route de Fléria, une autre de même capacité, à proximité de la maison Cadet, enfin une dernière de 120m³ couvrira tout le hameau de Fléria.

Sapeurs pompiers à l'honneur

2016 ... 40^e anniversaire de l'incorporation des femmes dans les corps de sapeurs-pompiers et l'ouverture d'une formation aux premiers secours.



Les corps des sapeurs-pompiers communaux peuvent être composés de personnels tant masculins que féminins : voilà ce que les lecteurs assidus du Journal officiel ont pu lire dans son édition du 7 novembre 1976. Pour la toute première fois, un décret affirmait de façon officielle que les femmes pouvaient participer pleinement aux missions des sapeurs-pompiers.

L'adjudant-chef Emmanuel Charvet précise justement qu'à Cousance, sur 12 pompiers, 4 femmes, Lysiane, Amandine, Clémence et tout récemment Adeline font partie des effectifs.

« Notre secteur d'intervention est d'abord Cousance, Cuisia, Gizia, Rosay, en second appel les communes de Digna, Chevreux, Augea, Beaufort, Maynal. En 2016, nous avons été mobilisés pour 6 accidents, 10 secours d'urgence, 17 assistances à personnes, 20 relevages.

En incendie, nous avons été appelés sur deux feux importants, Chaux des Crotenay et Château des Prés, ainsi que sur sept autres moins graves. Si l'on y ajoute les opérations diverses, nous arrivons à 64 interventions.

Le service a assuré 25823 heures d'astreintes, 1889 heures de disponibilité, 195 heures de manœuvres, 20 heures de contrôle (visite poteaux incendie). »

La difficulté tient toujours au manque d'effectifs en journée semaine, car les pompiers cousançois, faut-il le rappeler, sont bénévoles et ont une activité professionnelle.

« Nous avons reçu les huit classes du groupe scolaire de Cousance au printemps, un gros travail aussi, mais avec des retours positifs de la part des enseignants et des parents ... Nous reconduirons les visites en 2017. Enfin, nous envisageons, la mise en place, de formations aux premiers secours de niveau 1 (PSC1), la première prévue fin du premier trimestre 2017. »

Cette formation apprend à réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Vous êtes intéressés ? L'adjudant-chef Emmanuel Charvet se tient à votre disposition au 06 40 19 54 97

« Je tiens aussi, à remercier les Cousançois de leur accueil et de leur générosité lors de la distribution des calendriers. Avec l'ensemble des sapeurs-pompiers, nous souhaitons à tous nos meilleurs vœux de bonheur, de joie, de réussite dans vos projets, et une très bonne santé pour vous et tous ceux que vous aimez. »

La fontaine de la place : pas de gris pour Cousance

Des couleurs sur la fontaine pour la moderniser et l'égailler.



En confiant sa mise en valeur à une artiste, l'idée du maire était de dynamiser cet espace un peu terne. Un défi confié à Loren Venancio, créatrice connue, et qui par chance pour Cousance s'y est établie.

« Je suis resté fidèle à ma démarche créative. Les couleurs sont appliquées de manière à faire vibrer le décor final par opposition entre couleurs chaudes et froides. Quelque soit l'angle de vue, les motifs se suivent indéfiniment sur plus de 10.50 mètres de longueur, tel le nœud de Moebius. »

« J'aime bien » C'est la réponse qui revient le plus souvent lorsqu'on interroge les Cousançois sur son travail. Certains y cherchent une signification, ce qui amuse Loren :
- Surtout pas ! Il faut se laisser porter.
Au quotidien, on ne regarde pas toujours ce que l'on voit.

L'artiste est là pour casser nos repères, remettre en cause notre vision.

Alors, je cherche à surprendre, mais en restant dans une approche qui reste esthétique et évite toute provocation. Je ne délivre pas de message, je m'adresse à l'imaginaire.

Si le fleurissement est éphémère, les couleurs de la fontaine gardent leur exubérance colorée tout au long de l'hiver.



Loren Venancio

Plasticienne depuis 30 ans, Loren a un parcours éclectique passant par peinture, bas-relief sculpture, collage, fabrication d'objets d'art, mobilier. Née à Lons, elle obtient un CAP de bijouterie, se forme en sculpture aux beaux arts à Sète et en fonderie d'art à Bobigny.

Beaucoup d'expositions : Lons, Sète, Versailles, Montpellier, Saint Claude, les biennales de Cuiseaux, des prix nombreux, ceux du trophée Loréal, où Loren est nommée régulièrement et deux secondes places respectivement aux septième et dixième concours des artistes jurassiens. Loren a également été primée au concours PEBEO dont le président était le sculpteur CESAR. Cette notoriété lui vaut aussi d'être sollicitée pour des réalisations : un dragon monumental pour animer la fête de la Saint Georges Richebourg et un panneau décoratif en bas-relief pour le hall d'entrée de l'immeuble « LE MIRABEAU » de la société COGIM à Paris.

« Tous les matériaux sont pour moi source d'inspiration en alliant mon apprentissage du métier de bijoutière à de nouvelles techniques. Actuellement je prépare le prochain événement de SculpNature qui sera cette année à Cuiseaux où j'exposerai mes nouvelles créations ».

voir le blog : <http://sculpnature.canalblog.com/>



Devenir propriétaire



Face à la pénurie de terrains à construire constatée au sein de notre commune, notre municipalité a acquis dernièrement un vaste espace foncier au cœur de Cousance, précisément derrière le groupe scolaire.

L'attractivité de notre commune sur bien des plans combinée à notre objectif d'évolution démographique de plus de 150 habitants d'ici 2040 s'inscrit dans cette volonté de développement.

Les nouvelles exigences énergétiques à travers des objectifs devant être atteints, nous ont conduits à confier ce grand projet immobilier à un pavillonneur régional.

Dans un premier temps ce sont 10 pavillons individuels de Type T3 et T4 qui seront construits avec pour chacun un terrain privé de 500 m² environ. Chaque pavillon

sera offert à la location dans un premier temps, et avec une possibilité d'en devenir propriétaire à l'issue de 10 ans.

De plus 2 terrains viabilisés et nus à proximité immédiate seront proposés à de futurs primo-accédants.

Ce beau projet à échéance 2018 constitue une offre de qualité au cœur de Cousance et proche des écoles des commerces et des services.



Bilan énergétique

Notre municipalité a souhaité faire conduire une étude afin de dresser un bilan sur les consommations énergétiques du patrimoine communal.



Cette étude extrêmement précise et complète a été menée par le Sidec et financée par notre commune pour une part très faible soit 650 euros, mais très largement par l'agence de l'environnement, la région et l'Europe.

Elle constitue un état des lieux des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de notre collectivité.

Les mesures ont porté sur les structures suivantes :

- La station d'assainissement
- L'ensemble de nos bâtiments communaux
- L'éclairage public
- L'ensemble des véhicules communaux

L'objectif de cette étude consiste à aider notre collectivité à définir une stratégie de réduction de nos consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Deux éléments de mesures constituent des objectifs pour notre commune :

- Nos structures communales sont trop énergivores puisque le coût par habitant s'établit annuellement à 51 euros comparativement au national qui ressort à 43 euros (concernant les collectivités de moins de 2000 habitants)

- Les pouvoirs publics à travers les dispositions du Grenelle de l'environnement nous demandent de nous engager à diviser par 4 les rejets de CO₂ d'ici 2050. Aussi il convient-il de passer de 73241 kg de CO₂ à 17486 kg !

Fort de toutes ces données nous avons constitué un groupe de travail, chargé à la lumière du rapport de nous indiquer les pistes qu'il convient de mettre œuvre sur un plan pluriannuel afin de générer une baisse de nos consommations énergétiques.

Effectivement chaque élément de structure est précisément analysé et les préconisations de corrections sont clairement décrites.

Aussi nous souhaitons nous inscrire dans une démarche d'amélioration de notre consommation énergétique sur un cycle long certes, mais où il nous conviendra d'affecter une enveloppe budgétaire chaque année.

Cette année déjà, nous avons fait procéder au changement des anciennes halogènes du gymnase ; résultat : une consommation électrique réduite de 30% et un éclairage amélioré de 25% !

Dans les prochaines semaines les 2 portes extérieures de type isoplan de la maison des Frères seront remplacées par des portes sécurisées et isolées.

Nous vous tiendrons informés sur les travaux ultérieurs que nous entreprendrons dans le cadre de ces objectifs.

PLU bientôt la dernière phase

Le 22 novembre, salle de la Grenette, le maire Christian BRETIN, accueillait la population à prendre connaissance de l'avancement du plan local d'urbanisme.

Cousance Mag s'est régulièrement fait l'écho de la réflexion engagée depuis 2012.

Beaucoup de questions de l'assistance sur les changements envisagés, l'environnement, les zones, les nouvelles règles de constructibilité... Le cabinet «TOPOS» qui assiste la commune dans ce travail s'est efforcé d'y répondre.

Après les derniers ajustements, le PLU sera arrêté par le conseil municipal, puis entrera dans sa dernière phase, celle de la concertation finale, préalable à sa publication définitive. Un commissaire enquêteur sera nommé avant l'été et disponible lors

de permanences en mairie afin de pouvoir entendre les remarques et les souhaits des Cousançois concernés ou intéressés par ce Plan Local d'Urbanisme.

Rappelons que d'ores et déjà, il existe également en mairie, conformément à la loi, un cahier qui a le même objectif, que vous pouvez consulter et sur lequel vous pouvez écrire pour vous manifester.

Enfin le maire ou l'adjoint à l'urbanisme sont à votre disposition et peuvent également vous recevoir autant que de besoin.





Mieux connaître le patrimoine communal

*Les Cousançois connaissent-ils
leur patrimoine communal ?*

*Il est important et c'est aussi le devoir
de la municipalité de l'entretenir
et de le rentabiliser.*



Si l'on s'en tient aux seuls locaux et bâtiments, la commune est propriétaire de tous les bâtiments du bas de la rue de Bresse, celui des pompiers et des services techniques ainsi que de celui actuellement occupés par l'entreprise Décopub.

Egalement propriété de la commune le site industriel siège du garage JBG sport, rue du Moulin, et le long de la Grande rue, côté ouest, l'immeuble occupé au rez de chaussée par la pizzeria et deux appartements T3 à l'étage. S'y ajoutent celui où se situent le magasin d'optique avec au dessus un spacieux T6, également celui occupé par l'agence immobilière et son T3 à l'étage. Plus haut dans la Grande Rue, les travaux réalisés dans l'immeuble acheté en 2016 afin d'y établir l'Agence Postale Communale ont permis l'aménagement d'une petite salle de réunion ouverte aux associations. Il existe un appartement à l'étage qui n'est pas encore rénové.

Le bâtiment qui abrite la mairie, possède également trois appartements aux étages.

Côté est de la Grande Rue, la commune est propriétaire de deux immeubles, celui précédemment occupée par l'ancienne poste, doté à l'étage d'un grand appartement récentesment rénové avec son jardin privatif de 200 m² ainsi que celui où se situent les locaux du vétérinaire.

Dans le prolongement, en face de la mairie, le bâtiment où est érigée l'ancienne école, aujourd'hui bibliothèque, avec l'aile dévolue à la médecine du travail et à l'assistante sociale appartiennent à la commune qui possède également rue de la Gare, deux logements T3 qui jouxtent le centre de loisirs.

A disposition des manifestations ou du public, il convient de rajouter à ce patrimoine immobilier la salle de la Grenette et la Maison des Frères, avec ses deux salles de réunion et sa cuisine, sans oublier à l'étage une vaste salle utilisée par les pongistes et aussi deux logements.

Ce sont donc au total 18 logements en bon état, aujourd'hui tous loués, qui apportent dans les caisses communales un revenu de 90000 euros annuels

Outre les terrains de la zone de loisirs « En Lune », d'autres espaces sportifs sont propriétés de la commune, notamment au sud de la Grande Rue, voisin des emplacements des camping-cars, celui dévolu aux terrains de boules et son local. Il en est de même du gymnase et de ses diverses salles. Très sollicité, même à l'échelon intercommunal, ses capacités lui permettent d'accueillir les manifestations telles que le festival de jazz ou celui de la BD.

Soucieuse de préserver le patrimoine dès lors qu'il offre une qualité indéniable et un caractère historique, la commune a acquis la gare en 2016, avec à terme l'idée de la faire évoluer vers une médiathèque intercommunale. Elle rejoindrait ainsi ceux des biens qui restent à la commune mais sont gérés par la communauté de communes comme les terrains de foot, ou qui le seront à terme, comme l'agence postale. La zone artisanale de la Grusillone évoluera dans le même sens dès 2017, ainsi que nos stations d'épuration et de pompage.

Les locaux scolaires et ceux du centre de loisirs ont été transférés à la communauté de communes. Versés à notre patrimoine depuis la loi de 1905, les bâtiments culturels, églises et chapelles sont proprié-

tés des communes. Si le presbytère continue d'appartenir au diocèse, en revanche, la commune reste donc propriétaire de l'Eglise et veille à son entretien. Elle a ainsi financé une remise aux normes des installations électriques du campanile en 2016. Propriétaire également des deux chapelles, celle du Bois Brûlé, également appelée chapelle du Chêne, route de la Chapelle et la chapelle Notre Dame des Anges restaurée pendant dix ans par une association qui s'était constituée autour d'elle. Ce lieu est aujourd'hui utilisé pour des expositions de peinture et s'associe par l'intermédiaire de l'association « Itinéraires et découvertes » à la Biennale de peinture de Cuiseaux, avec laquelle se sont constitués de nombreux échanges.

Pour compléter ce tour d'horizon, il convient de mentionner aussi le cimetière, également partie du domaine communal et dont les concessions abandonnées sont reprises par la commune. Les grands travaux entrepris d'abord sous le mandat précédent pour la reprise des tombes, puis plus récemment pour rénover l'entrée et améliorer les parkings sont là pour nous le rappeler.

Si les bâtiments et les ouvrages publics en sont la part la plus évidente, s'y ajoutent aussi les chemins ruraux, des terrains, dont celui du verger du Revermont, des forêts ... Autant d'éléments divers qui constituent cet important patrimoine et sont notre bien commun. Pensons à les respecter.

Maison de retraite de Bian : conserver la qualité du service public



« Etablissement d'Hébergement pour les personnes âgées dépendantes ». C'est le nom précis de cette structure dont l'origine remonte à l'année 1859, date à laquelle Monsieur De Thoisy léguait son château et ses dépendances, pour ce qui à l'époque s'appellait un bureau de bienfaisances.

Devenu hospice, celui-ci sera géré par la Congrégation des sœurs du Saint Sacrement jusque dans les années soixante-dix. A cette date une première restructuration voit le jour avec l'aide de l'Etat et de la commune de Cousance qui garantit les emprunts. C'est en 1998 qu'un nouveau bâtiment est érigé. La commune en cautionne toujours les emprunts, et le maire de Cousance est le président du conseil d'administration. La capacité actuelle est de soixante-dix lits, gérée au quotidien par Maryse Jaillet, attachée d'administration hospitalière. C'est en février 2011 qu'elle a pris ses fonctions.

- Mon trajet professionnel s'est initialement effectué dans l'Ain, à Nantua puis Bourg. Nous restons pour le moment un établissement public autonome. Il existe un directeur par intérim, Monsieur Richard, avec qui je travaille en confiance et avec

une large délégation. Notre objectif, largement partagé par le maire et le conseil d'administration, est de pouvoir offrir une qualité équivalente aux meilleurs établissements privés, mais à moindre coût pour les familles.

Un coût qui s'établit aujourd'hui aux environs de 2000 euros environ par mois pour un résident. Ce coût est celui de l'hébergement, mais serait bien insuffisant pour rémunérer le personnel et la prise en charge de la dépendance. Bian est donc aussi subventionné par le conseil général, aujourd'hui conseil départemental, qui en contrôle les tarifs, et par l'agence régionale de santé qui finance le soin.

La première image de l'accueil pour les familles, c'est le sourire de Laurence qui prend en charge le dossier des résidents, les rassure et s'efforce de répondre à leurs questions.

- Sur soixante-dix résidents, plus de cinquante sont jurassiens, les autres de Saône et Loire. Pour les accompagner et veiller sur eux, je dispose à temps plein de deux administratifs, cinq infirmières, dix-huit aides-soignants, douze agents de service hospitalier, sans oublier trois personnels de cuisine avec une diététicienne et un agent d'entretien. J'ai également un poste d'animatrice, une professionnelle salariée de l'établissement et un demi-poste de psychologue. Une convention avec la pharmacie de Cuiseaux prépare les semainiers de chaque résident.

Ce personnel, majoritairement cousançois ou issu des communes environnantes, dont Digna et Beaufort, fait de Bian l'un des plus gros employeurs locaux.



Maryse JAILLET, Sylvie BORGES et Laurence BESSARD



Isabelle BERRODIER et Lynda MOISSONNIER



Gaëlle KLEIN, Céline MARTIN et Sabine ROSAIN

La principale difficulté tient aux financements. L'établissement doit travailler dans un budget très contraint, notamment pour la prise en charge des soins. Néanmoins, sa réputation est une fierté pour l'ensemble du personnel.

- Il y a deux ans, « Le Progrès » a enquêté pour évaluer à l'échelon du Jura le degré de satisfaction des structures semblables à la nôtre. Nous avons eu le plaisir d'apparaître en seconde position, avec une note de huit et demi sur dix !

Cette réputation, d'autant plus remarquable pour un établissement public très soucieux de conserver un tarif raisonnable, tient à l'implication des personnels et aux relations très fortes qui se sont nouées entre Bian et son environnement depuis 150 ans. Une association « **les Sapins de Bian** » finance les intervenants musicaux lors de différentes manifestations et des sorties extérieures (cirque, sortie restaurant par exemple). Les membres bénévoles appartiennent aux familles de résidents, ou d'anciens résidents, de personnels et anciens personnels. L'association a pour interlocutrice Sylvie Borges. Au service de l'établissement depuis plus de quinze ans, cette Cousañoise responsable de gestion des personnels dont elle gère les carrières et les payes, participe activement au suivi de l'association, en s'appuyant naturellement sur l'animatrice de l'établissement.

Tout le personnel s'engage bénévolement dans la fameuse journée « portes ouvertes » le dernier samedi de septembre, une rencontre devenue presque une institution locale. Véritable fête avec pizzas au feu de bois, gaufres, tartes maison, loterie et vente de menus objets réalisés par les résidents, elle regroupe tout le monde, visiteurs, résidents, familles et personnel, dans la cour intérieure de l'établissement quand le beau temps est de la partie. Moment très agréable auquel les gens répondent nombreux, il apporte chaleur humaine et renforce les liens. Mais pas seulement, car les bénéfices produits à cette occasion par la vente des pizzas ou des tartes réalisées sur place, le sont pour les résidents et vont en totalité aux activités associatives.

Pour autant, ce souci de ne pas couper du monde les résidents, ne saurait se réduire à une seule journée aussi réussie soit-elle.

- Leur vie est rythmée par les soins, mais qui ne sont qu'une petite partie de la journée, d'où l'importance d'offrir une palette d'activités, et aussi une continuité. Certains travaux quotidiens peuvent apporter ces repères indispensables qui leur permettent de savoir où ils en sont et de conserver un lien social. Une réflexion approfondie a été conduite dans l'établissement afin que, quelque soit la tâche, il puisse être envisagé d'y associer les résidents.

Il en est ressorti quelques idées simples. C'est le cas par exemple de la lingerie sous la responsabilité de Pascale Gauthey et Lyziane Desmatraz. A part une partie du linge plat, draps ou nappes, tout le reste dont celui des résidents, effets et marquage, reste traité sur place. Ils y sont très attachés, c'est aussi une façon de leur conserver une part d'initiative. Certains souhaitent participer au pliage, mais rien n'est imposé.

Le moment des repas, autre temps fort, est aussi un temps social :

- Notre diététicienne intervient sur la santé des résidents, en parfaite collaboration avec les trois personnes de l'équipe de restauration. Le cuisinier Christophe Clerc déjà ancien dans l'établissement est un Cousañois. Avec à ses côtés Olivier Girardin et Muriel Donguy, tous se complètent fort bien. Attentifs aux menus, ils le sont aussi à garder une présentation soignée. Tout est fait maison. Nous sommes très attachés à ce que le moment du repas soit aussi un moment de plaisir.

Ainsi, chaque personnel devient acteur de l'accompagnement. Mais le satisfecit général trouve aussi une part dans le confort des chambres. Spacieuses et individuelles, à l'exception de trois d'entre elles qui sont doubles, chacune possède une salle de bain.

Effet de cette qualité : l'établissement est demandé ce qui engendre une liste d'attente.

- Sa durée est variable, ente trois et six mois. Aujourd'hui avec le maintien à domicile qui est privilégié, nous n'acceptons plus de personnes autonomes, et celles que nous accueillons sont notoirement âgées, en moyenne plus de quatre-vingt cinq ans. Notre doyenne a cent un ans.

Maryse Jaillat s'efforce aussi d'anticiper :

- S'occuper d'un tel établissement demande une attention de chaque instant : les familles et les résidents sont exigeants et prompts à la critique, quant au personnel, l'arbitrage à trouver entre les budgets limités et la nécessité de garantir la qualité des soins impose des qualités d'écoute et de négociation pour s'accorder sur les priorités. Pour l'avenir, nous avons des projets : d'abord une unité d'accueil pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer. La réflexion et les études sont achevées, le dossier est prêt. L'autre projet serait de développer l'hébergement temporaire. Il serait de trois mois maximum. Ce serait une solution de repli permettant pour les aidants à domicile de se libérer un moment de leurs vieux parents et de nous les confier en toute confiance. Ce pourrait aussi être une sorte de sas pour habituer à la maison de retraite et en démythifier la crainte.

Reste les financements. Une réflexion sur une restructuration du réseau des établissements de même type est aujourd'hui engagée à l'échelon départemental qui permettra peut-être d'y répondre. Le maire suit le dossier avec attention et entend bien se battre pour le faire aboutir.

La réhabilitation de l'espace de loisirs « En Lune » engagée

En plus de la rénovation d'un court de tennis souhaitée par la population lors de l'enquête avant projet, et la démolition du 2^{ème} terrain, peu de réalisation nouvelle en 2016, mais un redémarrage des travaux est prévu tout prochainement.

Au projet initial, qui reste inchangé, la municipalité a souhaité joindre la sécurisation de l'entrée ouest. Un aménagement de la RD 2 sera réalisé avant le passage sous la voie ferrée permettant un accès au nouveau parking de la zone, et favorisant la diminution de la vitesse des véhicules entrant dans notre commune.

Cette seconde opération sur le secteur « En Lune », la première ayant été la rénovation du court de tennis n°2, a pour objet principal l'aménagement de l'entrée ouest de Cousance. Elle s'articule autour des composantes suivantes :

- La création d'une véritable écluse sous l'ouvrage d'art ferroviaire, permettant d'élargir l'espace piéton et de repositionner la route départementale sous la voûte de l'ouvrage.

- La mise en place d'une traversée piétonne sécurisée pour les personnes venant des nouveaux quartiers Malatière, Pendants, etc...

- La création d'un parking entièrement destiné à la zone de loisirs. Cet espace voit également la suppression des érables étouffés dans l'alignement végétal, et la taille de formation des tilleuls maintenus.

- La mise en place d'un nouveau cheminement piéton, décalé de la route départementale, et valorisé par un aménagement paysager de qualité (haie basse, rosiers paysagers, graminées en variétés).



- La modification du tracé de la route départementale, à l'ouest de l'ouvrage ferroviaire et du parking, par la réalisation d'une chicane avec îlot central végétalisé. Cet aménagement conforte la limitation à 70 km/h existante du segment routier jouxtant le secteur « En Lune ».

- La dépose de toutes les anciennes clôtures et leur remplacement par un modèle unique et résistant, donnant une image d'unité à la zone de loisirs.





Entrée Nord

Modifier assez fondamentalement notre entrée nord jusqu'aux portes de notre centre-bourg était devenu un objectif prioritaire.



En effet ce secteur dégradé sur le plan structurel et esthétique mérite un aménagement considérable à travers les réseaux piétons, routiers et aussi ceux liés à l'eau, l'assainissement et l'éclairage public. La reprise des bas-côtés, la création de trottoirs, d'espaces paysagers et d'îlots doivent permettre la mise en valeur de cet ensemble.

Une première esquisse de ces travaux a été réalisée par le cabinet ABCD Géomètres Experts.

Toutefois, ce projet n'affectera pas la partie située au niveau des premiers bâtiments situés en face de l'usine SNOP et jusqu'au carrefour de la rue de la Gare.

En effet, sur ce tronçon et plus précisément au carrefour se trouve une habitation abandonnée depuis de nombreuses décennies qui constitue une entrave aux flux routiers rendant de surcroît ce carrefour particulièrement dangereux.

Cependant, le dossier relatif à cette habitation proche de l'état de péril avance. Conjointement avec les autorités du département notre commune a lancé une expropriation pour cause d'utilité publique. Si cette démarche pourra durer entre un et trois ans, elle permettra enfin à l'issue de cette période de pouvoir procéder à l'agrandissement du carrefour en question et nous donnera la possibilité de poursuivre et de finaliser les travaux de cette entrée nord.

Les premiers travaux seront programmés sur l'année 2018.

Cap à l'Ouest

Le vaste espace qui se situe au niveau de la Rue de la Gare, des écoles, du gymnase, du Restaurant de la Gare et qui se dirige vers Colryut va connaître une évolution considérable cette année sur le plan de son architecture urbaine à travers un grand chantier que nous avons dénommé « Cap à l'Ouest ».

Il convient de rappeler que ce secteur qui n'a pas subi de fondamentales modifications durant près d'un demi-siècle voire davantage, doit évoluer maintenant afin de s'adapter aux exigences sécuritaires d'une part, tout en apportant de l'attractivité sur cet espace vital à proximité de notre centre-bourg d'autre part. Les travaux vont débuter lors de ce 1^{er} trimestre et s'étaler durant de longs mois jusqu'à la fin de l'année au moins. Ils seront segmentés en 2 phases.

La 1^{ère} visera à restructurer les secteurs Champ de Foire, Gymnase, Écoles par l'intermédiaire des travaux suivants :

- Organiser plus de places de parking au profit de l'école maternelle et du gymnase tout en sécurisant et fluidifiant les flux circulatoires.
- Donner un aspect plus ludique et esthétique au Champ de foire en favorisant la déambulation piétonne et même le repos.
- Créer un terrain multisport pour tous à l'arrière du gymnase.

La phase 2 qui débutera durant l'été affectera la Place de la Gare et sa future Médiathèque, la Rue de la Gare, et le grand

parking situé à proximité des écoles avec notamment la création d'une Maison d'Assistants Maternelles .

Ce grand projet va passer maintenant en phase opérationnelle et nous nous en réjouissons.

Il est le résultat de réflexions et de nombreux travaux préparatoires qui se sont étalés sur près de 2 années et qui ont associé le cabinet d'architecture ABCD, les élus ainsi que les autorités préfectorales et départementales qui nous ont permis de subventionner ce beau projet à près de 50%.

Au-delà des différentes et nombreuses communications écrites que nous avons rédigées jusqu'alors, concernant ce grand chantier, nous souhaitons conjointement avec les ingénieurs du cabinet d'architecture ABCD présenter aux Cousançois la nature précise des travaux envisagés dans le cadre de réunions restant à planifier.

Nous savons que ce considérable aménagement répond aux évolutions de nos modes de vie d'une part, et à l'attractivité de notre commune d'autre part, et qu'il saura donc vous satisfaire .





Résidence Séniors

Notre municipalité a souhaité l'implantation d'une résidence Seniors à Cousance portée par un investisseur privé .

C'est chose faite maintenant car notre collaboration étroite avec cet entrepreneur a porté ses fruits et permettra donc dès cette année de voir ce beau projet sortir de terre pour une finalisation des travaux prévus au cours de l'année 2018.

Cet établissement aura pour cibles prioritaires les retraités seuls ou en couple qui ne souhaitent plus rester dans leur maison ou leur appartement devenu

souvent trop grand et inadapté en terme d'accès, d'entretien et aussi de budget. Là au sein d'un bel appartement de type T2, ils bénéficieront de services adaptés comme le ménage, le repas du midi, un goûter l'après-midi et la personnalisation de la relation.

Ce sera la proximité aussi des commerces cousançois, et puis une place de parking leur sera aussi affectée. Ce ensemble immobilier à l'architecture

belle et moderne disposera de 31 logements avec balcon et d'espaces communs comme la salle à manger et des aires de repos et de loisirs.

Ce sera pour nos seniors une bien belle offre pour une retraite sereine !



Relais Assistantes Maternelles Itinérant

Un service gratuit et ouvert à tous.

Le Relais Assistantes Maternelles Itinérant, installé 10 Grande Rue à Beaufort, a ouvert ses portes en septembre 2004.

Il est géré par la Mutualité Française Jura, et cofinancé par la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales du Jura.

Itinérant, il intervient régulièrement sur 5 des 18 Communes du Sud Revermont dont Beaufort, Digna, Vincelles, Cousance, et Augisey depuis septembre 2016.

Le relais accueille et accompagne les (futurs) parents, les assistantes maternelles et gardes à domicile du Sud Revermont. Il propose des temps de jeux, des animations, des conférences, des sorties.

Alexandrine Pilet et Bernadette Courgey, les animatrices du relais, éditent chaque trimestre le journal Les Lucioles. Il traite de sujets sur la petite enfance, fait le point sur les questions administratives et réglementaires, annonce les animations et événements programmés.

Il est disponible gratuitement au relais, dans les mairies et centres de loisirs, et au pôle accueil Sud Revermont (Adessur).

Vous pouvez également retrouver toutes les informations de votre relais et le planning des temps de jeux sur la page internet du relais.

Informations pratiques

- Rendez-vous :

Lundi mardi, et vendredi, de 14h à 17h,

- Permanence :

Jeudi de 14h à 17h

- Temps de jeux itinérants :

Mardi et jeudi de 9h30 à 11h15

Conte et Chant 10h à 11h

Tel.: 03 84 25 14 08

ram.sudvermont@mutualite-39.fr

www.mutualite-39.fr

rubrique enfance-et-famille



L'amicale des donneurs de sang

Notre souhait pour 2017 serait d'accueillir plus de personnes lors de nos prochaines collectes.

Nos dates de collectes pour 2017 restent toujours le vendredi après-midi de 16h à 19h30 se dérouleront les :

> 24 Février

> 28 Avril

> 1 Septembre

> 27 Octobre

> 29 Décembre

à la salle de la Grenette à Cousance

> et le 30 juin

à la salle polyvalente de Beaufort.

En 2016, 540 prélèvements ont été réalisés lors des 6 collectes annuelles ce qui a permis la collecte de 456 poches de sang total, et 84 de plasma. Le don de plasma est fait sur rendez-vous pour la bonne organisation du prélèvement. Vous pouvez vous y inscrire lors d'une collecte ou en téléphonant à l'ESF Besançon.

La seule manifestation en 2016 a été la randonnée du 17 avril qui s'est déroulée sous un temps pluvieux.

Pour 2017, 2 manifestations sont programmées : vendredi 7 avril, loto salle de la Grenette, et dimanche 23 avril randonnée pédestre départ salle de la Grenette.

Merci à tous les donneurs ainsi qu'à la municipalité pour les aides qu'elle nous apporte.



Pour Cousance deux médaillés dont une médaille d'argent (+de 45 dons pour femme et + de 75 dons pour homme) et une médaille d'or (+60 dons pour femme et + de 100 dons pour hommes).

Nous vous attendons nombreux pour 2017.

Blog de l'amicale :

amicaledondusangcousance.



Festival Théâtre sur un Plateau

*Edition de printemps :
Du 12 au 15 avril
Cousance, St Amour,
Château de Chevreaux
4 jours, 8 spectacles
professionnels,
3 spectacles amateurs
locaux, 60 artistes
et techniciens
professionnels*

Nouveau ! A dire vrai, c'est une première édition que va vivre le territoire Porte du Jura, mais le Festival Théâtre sur un Plateau a déjà fait ses preuves et conquis son public dans l'Ain ! Cela fait une dizaine d'années que « La Lune à l'Envers » porte ce festival. Il a débuté sur le territoire d'Hauteville-Lompnès (01), et depuis deux ans sur celui de Montrevel-en-Bresse (01). A la demande de la Communauté de Communes Porte du Jura, issu de la fusion du Pays de Saint Amour et de Sud Revermont, « La Lune à l'Envers » nous concocte une édition de printemps, sur l'ensemble du territoire, avec une programmation à Cousance !



Du théâtre de haute tenue dans les villages, un festival réalisé par des professionnels avec des professionnels, qui essaye de répondre aux attentes du plus grand public possible sans renier toutefois ni la qualité artistique ni la profondeur des spectacles proposés... Que de défis ! Marie-Christine Barrault leur a dit « oui » et s'est portée marraine du Festival !

Pour Gérard Col et Benjamin Ziziemsky –de « La Lune à l'Envers » :

« Le Festival Théâtre sur un plateau est un projet d'action culturelle en milieu rural. La Lune à l'Envers défend depuis toujours un théâtre authentique, exigeant et populaire à la fois, au plus proche des publics, jeunes et moins jeunes. En proposant des grands noms du théâtre, des compagnies de renommée nationale, de jeunes compagnies émergentes, des formes variées, des auteurs classiques ou contemporains, il s'agit pour nous de rendre accessible et de montrer toute la diversité de la création théâtrale. »

C'est Marie-Christine Barrault, marraine du festival, qui ouvrira l'événement à Cousance !

Marie-Christine Barrault a joué dans plus de cinquante films, quarante téléfilms et quarante pièces de théâtre tout au long de sa carrière française et internationale. Comme elle le souligne :

« Le fait de jouer dans des lieux ou le théâtre n'est pas, ou bien alors rarement proposé est quelque chose qui m'importe beaucoup. Je ne vois pas pourquoi et au nom de quoi, les gens qui vivent dans des lieux excentrés, loin des grandes villes et des salles de spectacles seraient punis. C'est à nous, artistes, d'aller à leur rencontre. Le Festival Théâtre sur un plateau incarne totalement ce côté itinérant que doit avoir l'acteur, la vieille idée de Molière qui partait avec sa troupe en tirant sa charrette. Pour moi, le public de théâtre est partout, c'est à nous d'aller le trouver et de lui apporter ce que je considère comme essentiel. »

**Le calendrier précis
des spectacles sera
très largement distribué
tout prochainement**



Quand Marc Fassy raconte les Cousançois...

Le visiteur qui découvre un monument, des maisons typiques, un village ancien, une église... peut s'émerveiller de l'architecture, de l'ordonnement des maisons, du décor urbain ; en s'imprégnant de l'atmosphère qui s'en dégage, il peut aussi s'approcher des gens qui y ont vécu jusqu'à les retrouver.

C'est à un voyage de cette sorte que Marc Fassy nous invite en se proposant de faire revivre les gens de Cousance à partir des témoignages du passé réunis dans trois plaquettes :

- Cousance et les Cousançois, hier et avant-hier ;
- les Cousançois et la vigne ;
- les Cousançois morts pour la France, 1914-1918.

Les deux premiers textes font découvrir Cousance et les Cousançois du plus loin qu'il soit possible de remonter jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et le troisième s'attache à décrire le destin des hommes dont le monument aux morts porte le nom inscrit pour la première mondiale.

COUSANCE ET LES COUSANÇOIS, HIER ET AVANT-HIER.

La toponymie incite à faire remonter la fixation des hommes dans le site de Cousance aux environs de -4000 -3000 ; par la suite les Gaulois et surtout les Romains ont laissé des témoignages encore lisibles aujourd'hui, tant dans les noms de lieux que dans la répartition des écarts bâtis.

Après le grand silence médiéval, les chartes de l'abbaye du Miroir, à la moitié du XII^e siècle, témoignent de la vitalité du site en désignant nommément des habitants et, même, ultérieurement, en 1235, le premier desservant de l'église Saint-Julien. Quelques écrits ponctuent également les décennies qui suivent. Mais, il faut attendre le XVII^e siècle pour que les archives ouvrent de véritables perspectives sur la vie des Cousançois.

Renaissent alors de leurs cendres les manants soumis au pouvoir seigneurial, les corvées qui leur sont imposées, les maigres ressources dont subsiste difficilement la grande majorité, ressources tirées principalement d'une terre en général d'assez piètre et divisée en petites parcelles. Cependant, à côté de quelques nantis,

émerge progressivement une classe légèrement privilégiée, constituée surtout de commerçants et parmi lesquels se dégageront les « élites » post-révolutionnaires.

La Révolution dessine effectivement un contexte propice à l'émergence de classes sociales nouvelles ; les Cousançois qui les composent peuvent plus que jamais mettre à profit la situation de leur bourg, à la croisée de chemins importants, pour développer des activités commerciales et artisanales. Parallèlement, la majorité reste quant à elle économiquement liée à la glèbe.

Enfin, la liberté de circulation pousse nombre de jeunes à s'expatrier pour trouver de meilleures conditions en ville et, inversement, des habitants des alentours à venir s'installer à Cousance, créant ainsi une grande mobilité de population : les familles ne restent guère plus de trois à quatre générations dans le village.

LES COUSANÇOIS ET LA VIGNE.

La culture de la vigne est relativement bien documentée pour Cousance, dès l'ancien régime, même si rien ne permet de cerner la nature de la production : blanc ou rouge ? En revanche, blancs et rouges satisfont les goûts des consommateurs.

A toutes les époques, peu de Cousançois vivent de la vigne, mais beaucoup font leur vin et leur goutte pour leur propre consommation, qu'ils soient cultivateurs, artisans ou commerçants ; ce n'est que la conjugaison du phylloxéra, d'innovations dans les méthodes d'exploitation, l'exode rural et la concurrence des productions massives extérieures qui éliminera quasiment la ressource viticole à Cousance.

Il faut dire, également, que le vin de Cousance ne jouissait pas d'une bonne réputation.

LES COUSANÇOIS MORTS POUR LA FRANCE, 1914-1918.

Il ne s'agit pas d'une publication supplémentaire sur la Grande Guerre.

44 Cousançois ont leur nom sur le monument aux morts et, un siècle après la fin du conflit, il a semblé utile de conserver en mémoire ce que chacun d'entre eux avait vécu, quel qu'aient été leur rôle, leur mission ou leur lieu d'affectation et, bien entendu, quel qu'ait été leur grade.

Trouver les textes complets ?

Les textes présentés ici ont été donnés au Maire et déposés à la bibliothèque municipale où ils peuvent être consultés.

Ils sont aussi disponibles aux archives départementales du Jura sous les cotes respectives suivantes : Br 4588, Br 4507 et Br 4233.

Un version un peu allégée et de présentation moins austère peu être téléchargée internet en entrant « gensdecousance » dans un moteur de recherche ou en allant au site <https://sites.google.com/site/gensdecousance>

Marc Fassy cadre retraité de la Préfecture du Jura a toujours eu la passion de l'histoire et de celle de Cousance en particulier.

Parisien d'origine, il est l'époux de Françoise Bremenson dont les ascendants sont Cousançois depuis fort longtemps. Marc et Françoise sont tous deux membres actifs de l'association culturelle «Itinéraires et Découvertes», et c'est à ce titre qu'ils ont effectué des recherches très précises sur l'histoire de Cousance.

Cousance à l'heure du Carnaval



C'était dans les années 50, le village était sorti de la guerre sans trop de mal (Les plus anciens se souviennent de cette arrivée matinale, un jour de l'été 44, des troupes allemandes, mitraillettes à la main, conduisant toute la population sur le champ de foire, pour fouiller les maisons !)

Dix ans plus tard, le dynamisme des municipalités, Poyard, Desurmont contribuaient au développement du village et à l'implantation d'usines nouvelles...

Sous l'impulsion d'une « bande de copains » autour de Louis Raison, Gaston Sagot, Aimé Grevot, Sylvain Vairet, Le Docteur Cortial, Jean-Marie Uny, Paul Vivant, François Michaud, Roger Cuabos (pour ne citer que le 1^o cercle !) un Comité des Fêtes voyait le jour... Louis Raison, nommé Président, tient alors un grand magasin de chapeaux sur la place du village. Entouré de son épouse, de son fils Jean et d'une équipe de vendeuses. « Les Raison » partent chaque matin sur les marchés de la région.

Monsieur Raison (Patu pour les Intimes !), Homme cordial, chaleureux, entreprenant, n'hésite pas, alors, à prendre sur son temps de travail, pour se déplacer et rencontrer les responsables de Carnaval, qu'ils soient de Nice ou de Lille, et même au-delà de nos frontières. De ces visites il rapporte idées, matériaux et décide avec les responsables locaux : Qui fera Quoi ? L'idée ne laisse pas insensible la population et même celle des villages voisins. Ainsi l'ont vu nos amis de Cuisia, Digna, Gizia commencer à réfléchir et à manifester l'envie de participer !

Les idées fusent et prennent corps. Tous s'organisent.

Les soirées se passent en constructions, décorations, peinture : tous les quartiers sont sur le « pied de guerre ».

Jean-Claude Fargette se souvient : « Je commençais à travailler avec mon Père (Plâtrier-Peintre bien connu). Le soir, après ma journée d'apprentissage, je reprenais le pinceau pour aller donner le dernier coup aux divers chars des quartiers. Des chars mettant en scène « Les Violettes impériales », « la Veuve Joyeuse », « La Belle Hélène », « L'Auberge du Cheval blanc », « le Barbier se Séville » mais aussi, La O.Barbaresque, Le Palais Bourbeux, Les roulettes de Camps volants, La Justice, La Liberté, Voire des bandes de Sioux ou des hommages à Dame Nature...

Dans les défilés, la réalité du quotidien s'exprime librement, de l'évolution des chemins de fer à celle de l'automobile, en passant par ce premier carrousel de scooters « vespa » que le public découvrait, accompagné des Grosses têtes belges et des Madelon n'hésitant pas à servir largement à boire aux spectateurs (On ne parlait pas alors de boire « modérément » !).

Très vite, le carnaval dépasse nos frontières régionales (Nos amis chalonnais en deviendraient presque jaloux !) et si le public nombreux, vient de Lons-le-Saunier et du Haut-Jura, comme de Bourg en Bresse et d'au-delà, c'est aussi l'occasion pour les familles du Pays de réunir parents et amis, installés dans d'autres régions de l'Hexagone. Aussitôt, le bon repas de fête terminé, tous se retrouvent sur le parcours... Sans doute, jamais, depuis cette belle époque, l'on a vu la place du marché comme la grand-rue aussi « noire de monde » dans une ambiance de joie et de plaisir partagé entre toutes les générations.

Chaque année voit de nouvelles créations. Dès le Bonhomme Carnaval remisé, le suivant se prépare. Tout le village réfléchit, s'investit et dans chaque quartier, se tissent des liens plus chaleureux plus fraternels entre voisins.

Le départ de nombreux jeunes pour la guerre d'Algérie, provoqua un premier ralentissement. Et Carnaval nous abandonna ! Pourquoi ne reviendrait-il pas aujourd'hui sous une forme ou sous une autre ?

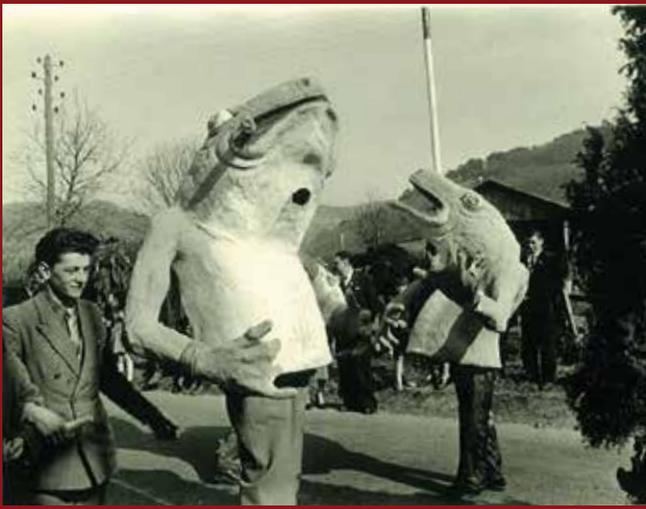
Joseph Petitjean



De nombreux jeunes Cousançois (et Cousançoises) de l'époque sont restés nostalgiques de ces beaux jours. Ils aimeraient se retrouver à Cousance autour d'un amical repas. Si vous partagez cette envie, faites-nous le savoir au 06 17 22 25 58 ou à la Mairie. Nous organiserons une belle rencontre !



Le Président Louis Raison en grand organisateur. Cette photo nous a été offerte par Jean Raison (fils de Louis), bien connu des Cousançois !



Quelle foule !



Ces photos nous ont été prêtées par Martine Duthion et Paul Vivant.
Merci à eux !

Si vous reconnaissez des personnes présentes sur ces photos, n'hésitez pas à nous le faire savoir en Mairie ou au 06 17 22 25 58.

Médical et Social

Numéros d'urgence

- Gendarmerie : **17**
- Brigade de Beaufort : **03 84 25 00 83**
- Police Municipale : **06 08 83 18 96**
- Pompiers : **18**
- Caserne de Cousance
Adjudant CHARVET : **06 81 25 13 03**
- SAMU : **15**
- Appel d'urgence européen (mobile) : **112**

Médecins

- VOISIN Florent : **03 84 48 98 66** (Cousance)
- ROTA Jean : **03 84 48 98 67** (Cousance)
- CHRISTIANO Mirko : **03 84 25 04 57** (Beaufort)
- BAU Patrice : **03 84 25 08 20** (Beaufort)

Besoin de joindre un docteur : **39 66**

Dentiste

- BONHOMME Jean-Yves : **03 84 48 98 76**

Kinésithérapeutes

- NOEL Eric : **03 84 85 99 24**
- BRETON Loïc : **03 84 85 99 24**

Ostéopathe

- JAILLET Antoine : **03 84 43 38 03**

Infirmières

- REFFAY Christine : **03 84 85 90 33**
- GIRARD-FORET Bernadette : **03 84 85 90 33**
- SEVESTRE Delphine : **03 84 85 90 33**

Pharmacies

- Pharmacie du Jura : **03 84 85 90 34** (Cousance)
- Pharmacie du Sud Revermont : **03 84 25 04 55** (Beaufort)

Ambulances et Taxis

- Bresse Revermont Ambulance Services : **03 84 48 92 82**
- Ambulance VSL MICHEL : **03 84 48 39 78**
- Taxi mon Petit Chauffeur : **03 84 48 97 38 - 06 81 69 12 12**

Aide à la personne

- Association Départementale en Milieu Rural (ADMR) : **03 84 25 19 57**

- Service Infirmier à Domicile (SIAD) **03 84 25 16 33**
 - *Multiservices personnalisés pour faire face aux difficultés physiques*
 - *Portage des repas*
 - *Téléassistance*

- Action de Soutien, d'Aide et de Présence Humanitaire (ASAPH)

Centre d'appels LYON ESPOIR **04 72 70 95 10**
tous les soirs de 19 h à 23 h

www.asaph-lyon.com

Addictologie

- CSAPA de Cousance
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Tabac, jeux, achats compulsifs...
Entretiens infirmiers
Le dernier vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00
Discrétion assurée
60 Grande Rue - Tél : **07 83 89 85 29**
e-mail : csapalons@orange.fr
www.csapa-jurasud.fr

Maison de retraite

- EHPAD DE BIAN : **03 84 87 01 65**

Assistante sociale

- VERMEIL Patricia
Permanence mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
au Centre Médico social (en face de la Mairie) :
03 84 85 95 43
En dehors de la permanence : **03 84 87 13 13**

Centre Communal d'Action Sociale

- CCAS : **03 84 85 90 21**
 - Le Centre Communal d'Action Sociale situé dans les locaux de la mairie se tient à la disposition des administrés pour toutes les questions relatives aux logements, aux aides financières et aux accompagnements de tous ordres.
 - Il constitue un relais entre les familles et les différents organismes et associations.
 - Il est un soutien vers les personnes en difficultés.

Se loger

A louer à Cousance

- Notre commune dispose d'un parc d'appartements de très bonne qualité au centre bourg.
Pour tous renseignements : s'adresser en mairie aux heures d'ouverture. Tél : **03 84 85 90 21**
- Appartements sociaux Office Public de l'Habitat (HLM) à Lons le Saunier. Ce parc est important à Cousance.
Pour tous renseignements sur les disponibilités : appelez le **0820 200 039** à Lons-le-Saunier.



Eau et assainissement

L'eau que nous utilisons et que nous buvons à Cousance est de très bonne qualité, tant sur le plan de sa minéralité que sur le plan sanitaire.

Elle est issue d'une immense nappe phréatique dont la quantité ne nous a jamais fait défaut.

Notre commune assure sa propre gestion, en terme de captage puis de distribution.

Cette situation nous permet de vous offrir un prix d'un grande attractivité et positionne aussi son tarif à un niveau le plus bas du marché.

La facture comprend 3 niveaux : le prix du m³ d'eau, la taxe d'assainissement et la location du compteur.

Tarifs :

- Redevance eau : 1.00 € le m³
- Redevance assainissement : 1.05 €

Forfait location compteur et forfait entretien du branchement selon le diamètre des compteurs :

Ø	12 mois
15 mm	21.60 €
20 mm	34.80 €
30 mm	70.80 €
40 mm	140.40 €
60 et 65 mm	273.60 €

Autres tarifs

EAU :

- Fermeture ou ouverture d'un compteur ou d'un branchement : 40.00 €
- Résiliation d'un abonnement : 40.00 €
- Relevé d'index d'un compteur hors des relevés périodiques : 40.00 €

ASSAINISSEMENT

Travaux de recherche et de vérification de raccordement au réseau : 40.00 €

Salles communales

TARIFS 2016

LOCATION SALLES ET DIVERS

Salle des fêtes de la Grenette

	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	200 €	300 €
• Cuisine	100 €	140 €
• Réunion familiale pour 1 jour	100 €	170 €
• Réunion familiale pour 2 jours	150 €	250 €
• Supplément chauffage	Gratuit	90 €
• Réunion membres association	Gratuit	40 €
• Manifestation sur 1/2 journée	100 €	160 €
• Caution	200 €	200 €

Salle des Frères

(Grande salle + cuisine)	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	Gratuit	170 €
• Cuisine	Gratuit	70 €
• Réunion familiale pour 1 jour	65 €	100 €
• Réunion familiale pour 2 jours	100 €	150 €
• Supplément chauffage	Gratuit	45 €
• Réunion membres association	Gratuit	30 €
• Manifestation sur 1/2 journée	Gratuit	85 €
• Réunion familiale en cas de décès	Gratuit	
• Caution	150 €	150 €

Agence Postale Communale

Salle arrière Gratuit pour les associations Cousançoises

Location de matériel

- Table : 2,50 € / jour
- Chaise : 0,50 € / jour
- Sono Grenette : 70 € + caution 400 €
- Sono portative : caution 100 €

Prestation tracteur

45 € l'heure de prestation occasionnelle pour utilisation du tracteur avec chauffeur et une remorque

Cimetière

TARIFS CIMETIERE 2016

- Inhumation 2 mètres carrés. Tarif des concessions :
 - 30 ans : 200 €
 - 50 ans : 400 €
- Crématisation. Tarif des concessions et dispersion :
 - COLUMBARIUM
 - 30 ans : 400 €
 - 50 ans : 800 €
 - CAVEAU URNE
 - 30 ans : 200 €
 - 50 ans : 400 €
 - JARDIN DU SOUVENIR
 - Tarif de dispersion : 100 €
 - Fourniture d'une plaque commémorative non gravée à apposer sur la stèle : 30 €

Fleurissement / embellissement

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus.
Renseignements mairie : **03 84 85 90 21**

Transports

Horaires TRAINS

- Départ gare de Cousance
Direction Bourg / Lyon
06 h 14 (sauf le dimanche)
08 h 13
18 h 17 (sauf le samedi)

Direction Lons / Besançon
07 h 43 (sauf week-end)
10 h 46
17 h 46
22 h 58 uniquement le vendredi et le dimanche
- Départ gare de Saint-Amour : Pour Bourg / Lyon
Avec taxi gratuit depuis Cousance.
Réserver la veille de votre voyage avant 17 h au **08 00 80 24 79** pour les usagers désireux d'utiliser les trains de 10 h 26 et 16 h 26.
10 h 26
16 h 26
21 h 26
- Départ gare de Saint-Amour : Pour Lons / Besançon
08 h 35
18 h 34 (sauf le samedi)
18 h 57 (uniquement le dimanche)
19 h 38

Revenir de Saint-Amour avec taxi gratuit.
Réserver la veille de votre voyage avant 17 h au **08 00 80 24 79** pour les usagers désireux d'utiliser les trains de 18 h 35 et 19 h 38.

Horaires BUS

(tarif universel et forfaitaire de 2 €)

Ligne 901 départ sur la Place du Marché - Cousance

- Départ Cousance pour Bourg
08 h 16 arrivée 09 h 15
12 h 51 arrivée 13 h 50
16 h 56 arrivée 17 h 55
- Départ Bourg pour Cousance
08 h 10 arrivée 09 h 09
12 h 15 arrivée 13 h 24
16 h 15 arrivée 17 h 24
- Départ Saint-Amour pour Cousance
06 h 47 arrivée 07 h 07
18 h 28 arrivée 18 h 50
- Départ Cousance pour Lons (gare)
07 h 07 arrivée 07 h 30
13 h 24 arrivée 13 h 52
17 h 24 arrivée 17 h 52
18 h 53 arrivée 19 h 30
- Départ Lons (gare) pour Cousance
07 h 45 arrivée 08 h 16
12 h 20 arrivée 12 h 51
16 h 25 arrivée 16 h 56
18 h 25 arrivée 18 h 56

Electricite

ERDF

Il vous accompagne dans vos demandes de raccordement électrique ou de déplacement d'un compteur et répond en lien avec le réseau d'électricité.

- Particuliers : **09 69 32 18 45**
- Professionnels : **09 69 32 18 46**
- Dépannage : **09 72 67 50 39**

Gaz

GRDF

Pour communiquer ou obtenir des informations lors d'incidents affectant le réseau de distribution : manque de gaz, odeur de gaz, accident, incidents

URGENCE SECURITE GAZ 24 H 24 ET 7J/7 : **0800 47 33 33**

Raccordement gaz de 7 h à 18 h du lundi au vendredi :

09 69 36 35 34

Téléphonie (orange)

Particuliers

- Accueil commercial : **1014**
- SAV : **1013**
- Assistance technique internet : **3900**

Professionnels

- Accueil commercial : **1016**
- SAV Pro : **1015**
- Assistance technique internet : **3901**

Entreprises

Accueil commercial : **0800 600 400**

Pour votre mobile conseils, vols, pannes : contacter le **700** ou **0800 100 740** ou **3970** (depuis une ligne fixe)

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : **03 84 43 97 95**

Levée du courrier

15 h 00 (boîte aux lettres Place du Marché)

Perception

(trésor public) - Beaufort - Tél : **03 84 25 02 82**

Horaires d'ouverture :

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00

sauf jeudi - mercredi et vendredi après-midi

Correspondants de presse

Le Progrès du Jura

M. Nicolas BROISSAND : **06 65 61 41 50**

La Voix du Jura

Mme Fabienne LACHAUD : **06 98 05 06 06**